

APPEL A PROJETS 2018

ECONOMIE CIRCULAIRE

TRANSITIONS ECONOMIQUES ET ECOLOGIQUES DES ENTREPRISES DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

NOTE DE PRE-CANDIDATURE

MANDATAIRE



Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORGANISME CANDIDAT



Pays D'Aix Associations

INTITULE DU PROJET :

Territoires Pays d'Aix et Sud Luberon :
Opération collective de redynamisation économique du territoire rural

« Installer une dynamique pérenne de coopération, de mutualisation et d'alliances d'acteurs pour accompagner des jeunes agriculteurs / maraîchers à la co-construction d'un écosystème alimentaire pour un nouveau modèle d'économie circulaire locale »

ORGANISME CANDIDAT

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME CANDIDAT	
Raison sociale :	Pays d'Aix Associations
Statut juridique :	Association Loi 1901
Site internet :	Www.paysdaixassociations.org
Adresse complète du siège social :	Maison de la Vie Associative du Pays d'Aix Le Ligoures Place Romée de Villneuve 13090 Aix-en-Provence
Adresse de l'établissement concerné par le projet :	idem
Personne représentant la structure : Qualité (présidence, direction, ...) : Nom :	Madame Patricia Aubanel Présidente
Personne responsable du suivi technique : Nom : Téléphone : Adresse électronique :	Madame Odile Solomon 06 52 75 83 68 odile.solomon@gmail.com
SIRET : 38359545100014	
Pour les associations :	
Date de création :	02/05/90
Activité principale :	Soutien et accompagnement des Associations
Agrément :	Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) DRJSCS Préfecture de Région
Reconnue d'utilité publique (oui/non) :	Non
Nombre d'institutions adhérentes :	650 associations loi 1901
Nombre de personnes bénévoles :	20 Membres du Conseil d'administration
Nombre de personnes salariées ou équivalent temps plein :	7 salariés – 6,3 ETP



DESCRIPTION DU PROJET

1. Intitulé du Projet

Territoires Pays d'Aix et Sud Luberon :

Opération collective de redynamisation économique du territoire rural

« Installer une dynamique pérenne de coopération, de mutualisation et d'alliances d'acteurs pour accompagner des jeunes agriculteurs, et particulièrement maraîchers, à la co-construction d'un écosystème alimentaire pour un nouveau modèle d'économie circulaire local »

2. Cadre et Objectifs

- Cadre et contexte du projet :



Pays d'Aix Associations (P2A), tête de réseau associatif du Pays d'Aix produit des services et accompagne 1000 associations du territoire aux objets et compétences multiples depuis plus de 28 ans. Il a lancé une action pilote expérimentale de co-construction territoriale sur 4 ans – 2016 /2020 – intitulée « Envies d'Alliances ».

Il s'agit d'une démarche structurante d'innovation sociale qui œuvre pour la mise en place d'une nouvelle dynamique de partenariats associations-entreprises et plus largement d'alliances innovantes entre acteurs publics, entreprises, structures d'intérêt général (associations et fondations), institutions académiques pour répondre aux enjeux devenus très complexes de territoires.

Il s'agit de mettre en place une trajectoire collective d'expérimentation, où différents acteurs et organisations inventent ensemble et progressivement les moyens de mettre en œuvre un projet commun en faveur de l'intérêt général.

L'axe stratégique de l'action « Envies d'Alliances » est celui du développement soutenable dans un monde en mutation :

- *Inventer de nouveaux modèles* pour concilier les dimensions : économique, sociale, sociétale et environnementale d'un territoire, sur la base d'actions de Développement Durable et de RSE, d'économie circulaire et d'économie de la fonctionnalité, et des réflexions sur la mutation sociétale
- *Accompagner le passage d'une logique de marché classique à une logique collaborative de création de valeurs*

P2A a renforcé la légitimité de son rôle d'innovateur sociétal : il est reconnu comme « *catalyseur territorial* » par la Caisse des Dépôts et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), sur proposition du RAMEAU (www.lerameau.fr).

Deux territoires limitrophes sont retenus : Le Pays d'Aix et le territoire de Pertuis Sud Luberon.

Le territoire de Pertuis Sud Luberon est un territoire de projet sur l'Économie Circulaire, du fait que le Comité du Bassin d'Emploi du Sud Luberon (CBE Sud Luberon) est l'auteur d'une importante étude territoriale, le Livre Blanc : « *Mutation territoriale vers une économie circulaire* ». Celui-ci décrit le processus d'accompagnement pour la transition vers l'Économie Circulaire de 30 collectivités situées au Sud Luberon et au Val de Durance dans le cadre du projet Nova Terra. Le CBE Sud Luberon a été lauréat des « Trophées de l'Association Exemple et Innovante » lancés par P2A en 2015 pour cette étude.

Au terme du diagnostic réalisé, plusieurs enjeux stratégiques ont été définis. Parmi eux, P2A a retenu celui pour lequel « Envies d'Alliances » peut accompagner le CBE Sud Luberon de façon fructueuse :

Il s'agit de la redynamisation de la filière agro-alimentaire, par l'accompagnement de jeunes agriculteurs, et particulièrement des maraîchers, souhaitant démarrer leur activité ou ayant une activité nouvellement créée, à la création d'initiatives locales innovantes par l'intégration des principes de l'Économie Circulaire, en s'appuyant en particulier sur un tissu associatif très riche en ce domaine en Sud Luberon et Val de Durance.

- Objectifs du projet :

L'objectif général est de susciter une dynamique d'acteurs et d'alliances **de co-création d'un « écosystème alimentaire »**

Avec 2 objectifs majeurs particuliers:

- 1. **Accompagner les jeunes maraîchers et agriculteurs à l'appropriation et à l'intégration** d'une nouvelle stratégie économique locale reposant sur l'économie circulaire et sur un nouveau rapport au marché, en leur permettant dans un 1^{er} temps de faire émerger de nouveaux besoins *liés à la fois aux enjeux de leurs parties prenantes et aux enjeux de territoires* (création de valeur locale, d'échanges et de flux, de mutualisation, , de transformation de déchets en ressources etc.)
- 2. **Soutenir ensuite leurs initiatives jusqu'à la constitution de réponses innovantes** et viables aux besoins émergents. Soit permettre aux jeunes maraîchers d'initier le déploiement de nouvelles pratiques sur leur marché, en termes d'organisations et d'actions, en veillant à la création d'offres réellement différenciantes, en lien avec l'évolution des processus de production et/ou d'achats ou de consommation (économie de fonctionnalité, achats responsables, économie collaborative...).

Sur la base du répertoire des *ressources* et du repérage de toutes *les synergies potentielles* entre les entreprises, associations et organisations mobilisées autour du projet de création **d'un écosystème alimentaire territorial** en économie circulaire, l'accompagnement permettra d'organiser des **initiatives innovantes concrètes autour d'axes reconnus comme prioritaires**.

Les actions à mettre en place peuvent être :

- L'appui au développement de filières locales,
- Le développement de réseaux de distribution locale, et y compris dans la perspective de redynamisation des centres bourgs ou la réouverture de petits commerces de proximité ou de commerce ambulant pour les petits villages,
- Le développement de consommation solidaire locale,
- Le développement de circuits courts (cantines, restaurants, EPHAD, services domicile seniors...),
- Des tests de plateformes collaboratives,
- Des actions relevant de l'écoconception ou de la production propre en agriculture –maraichage et jardinage - biologique ou raisonnée, ou de la chimie verte
- L'optimisation de la logistique
- Le lien avec les gestionnaires de collecte, recyclage, réutilisation ou valorisation des déchets de matériaux ou de déchets organiques,
- Le développement de friches communales ou installations de potagers en entreprises, avec intégration de demandeurs d'emploi,
- Le développement d'activités de tourisme durable en territoire rural,
- La création de synergies et d'échanges matériels et immatériels entre organisations, entreprises et activités autour du maraichage et jardinage dans un même territoire,
- L'éducation à la santé alimentaire, à la lutte contre les gaspillages, etc.

L'accompagnement devra permettre le *prototypage* à la fois du modèle d'accompagnement et de la mise en place de quelques actions phares, en termes de production et/ou de consommation.

3. Périmètre géographique et réalisation des cibles concernées

Les territoires du Sud Luberon et de Val de Durance sur lesquels œuvre la CBE SL représentent 31 communes, 2 communautés de communes, 2 départements soit + de 82.000 habitants. C'est un territoire *rural et péri-urbain* dynamique avec + de 12.000 entreprises et un taux de croissance de création de 24% en 5 ans. Ce territoire qui aujourd'hui est le cœur nord de la métropole possède toutes les qualités d'infrastructures et de compétences nécessaires au déploiement de ce projet.



Pays d'Aix Associations, des valeurs à votre service :
Engagement - Proximité - Partage - Expertise - Esprit pionnier
www.paysdaixassociations.org

MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE



Le rapprochement avec le territoire du Pays d'Aix est évident car il permet de mieux sélectionner des acteurs déjà impliqués dans des initiatives innovantes *de l'ensemble de la chaîne de valeur du système alimentaire* (semenciers, producteurs, transformateurs, distributeurs, logistique, consommateurs ruraux, urbains et péri-urbains, écoles, universités et laboratoires de recherche).

Avec des espaces agricoles qui couvrent environ 20% de sa superficie, le territoire du Pays d'Aix possède un terroir diversifié et reconnu. Les cultures sont axées autour des céréales et oléo -protéagineux, la vigne, les légumes, l'arboriculture, **bref** une grande diversité de productions qui génère quelque 9 000 emplois et un chiffre d'affaires de 180 M€ environ.

Les deux territoires sont donc complémentaires :

Le Pays d'Aix offre un marché de consommateurs organisé important et solvable avec :

. 350.000 habitants (Aix-en-Provence, Bouc-Bel-Air, Les Pennes-Mirabeau, Venelles, Simiane, Gardanne – étendu vers Trets et Aubagne par l'autoroute).

. De nombreuses zones d'activités y sont implantées permettant la coopération avec des entreprises du secteur privé.

. De nombreuses zones commerciales également, permettant d'y trouver des filières de distribution vers les consommateurs.

Les deux territoires, Pays d'Aix et Sud-Luberon, ont des espaces agricoles proposant des productions diversifiées et sur un cycle annuel.

4. Caractère innovant et/ou exemplaire et niveau de reproductibilité et de transférabilité sur d'autres territoires

Innovation organisationnelle :

- Partage de compétences et montage de modèles économiques différents (ex. coopératives multi-activités, SCOP, groupement d'achats et de distribution, liens commerciaux entre territoires permettant une offre plus complète...)
- Incitation et mise en place de dispositifs locaux de coopération et d'éco-fonctionnalité (mutualisations de moyens, de fournitures, de services)
- Montage de partenariats spécifiques entre entreprises et associations engagés dans l'écosystème alimentaire (mécénat de compétences, échanges de pratiques responsables, innovation sociétale, coopération économique)

Prototypage des actions opérationnelles :

- Essaimage des actions phares sur les territoires Nord de Vaucluse par le relais des CBE de Carpentras et d'Apt,
- Dispositifs d'accompagnement de porteurs de projets sortant des écoles (ex. modalités de partenariat avec le Lycée Agricole de Valabre)
- Echange des bonnes pratiques avec partenaires européens limitrophes, en lien avec l'Ecole de l'entrepreneuriat du CBE Sud Luberon de Pertuis et du Lycée Agricole
- Elaboration de fiches en open source sur les actions exemplaires (production/valorisation, transformation, logistique, distribution, consommation, recherche) relevant des modalités de construction du nouvel écosystème alimentaire local souhaité

5. Moyens humains mis en œuvre

- **Co -Pilotage stratégique du projet** : Odile Solomon, Vice- Présidente de P2A et consultant RSE, et Hervé Daneels, Directeur du CBE SL
- **Co-Pilotage opérationnel** sur les 2 territoires : Odile Solomon (P2A) + Sylvie Dubreuil (CBE SL)



- **Equipe P2A** : Pays d'Aix Associations développe l'action en y amenant :
 - la caution morale et la décision stratégique d'engagement de l'action, décidée par le Conseil d'administration, et l'action de sa Vice-présidente Madame Odile Solomon.
 - Le développement stratégique de l'action, avec la production de biens intellectuels, d'analyses, de synthèses et de propositions,
 - le secrétariat général, (tenue des calendriers, des PV...),
 - la logistique et le soutien technique de la Maison de la Vie Associative sur le plan matériel (mise en page de documents, photocopies, salles de réunions...
Ceci se traduit par un investissement estimé à :
 - 10% d'un ETP du Directeur, 10% d'un ETP d'un Chargé de Mission, 5% du coût de mise en œuvre de la Maison de la Vie Associative
 - Un pool partenaires de consultants du programme Envies d'Alliances : Thierry Boblet (RSE), Corinne Senaux (consultante DD, Ingénieure ESA Ecole Supérieure d'Agriculture), Odile Solomon (RSE et animation d'alliances territoriales)
- **Equipe CBE SL** : le CBE Sud Luberon apporte sa contribution au projet :
 - Par sa connaissance du territoire, des parties prenantes interagissant sur ce territoire et de son expertise le processus d'accompagnement pour la transition vers l'Economie Circulaire
 - Une équipe pluridisciplinaire (accompagnement de porteurs de projets, spécialiste en RSE, expert en montage de dossier Européens...)
 - Un réseau d'experts mobilisable selon les besoins
 - la caution morale et la décision stratégique d'engagement de l'action, décidée par son Conseil d'administration
- **Experts externes** : *au cas par cas et en fonction des axes prioritaires d'actions choisies*, il sera choisi des interventions ad-hoc d'experts externes (ex. Permaculture et Biodiversité, Eco-fonctionnalité : Emmanuel Delannoy, Institut Inspire ; Eco design : Yannick Le Guiner ; Tourisme Durable en territoire rural : Axel Frick, Citoyens de la Terre ; Yvette Lazzeri ou Marianne Demeisel, AMU Aix Marseille – Territoires vulnérables et santé alimentaire, etc.)

6. Partenariats, leurs rôles et apports

- **Portage du projet** : P2A (porteur) en étroite collaboration avec son partenaire –ressources et d'expertise du territoire : CBE Sud Luberon
- **Le Comité exécutif** devra réunir les partenaires suivants : P2A, CBE SL, La Région, ADEME, CCIR, financeurs, Chambre Agriculture 13 et 04, Institut de l'Economie Circulaire,
- **Le Comité opérationnel** comprendra : Les Elus et techniciens des villes ou villages impliqués, les responsables des Réseaux Entreprises : GEPA + UEPL + pépinières innovantes, les responsables des réseaux d'Associations (Y compris Associations de santé et de Services à la Personne/ seniors), l'ARPE (Audrey Michèle ou Aurélie Rufinatti), AMU Aix-Marseille (Yvette Lazzeri) + Lycée Agricole de Valabre, CRITT Agro (Yvan Deloche)+ Experts métiers ou Labo (Agro/ bio/ maraîchage/ jardinage/viticulture), PNRL, ADRIA, FRIA, ADEAR, un ou 2 responsables du réseau des Agenda 21,
- **Les Parties Prenantes témoins acteurs directs de la Chaîne de valeur-ajoutée alimentaire** : nous choisirons des acteurs témoins et novateurs ou désireux d'initier de nouvelles pratiques pour participer à la mise en place du nouvel écosystème alimentaire souhaité dans chacune des catégories de la chaîne de valeur-ajoutée alimentaire : semenciers, acteurs de traitement des sols et sous-sols, producteurs bio et d'agriculture raisonnée, transformateurs, distributeurs (grande distribution, distribution urbaine et rurale de proximité, foires ou marchés locaux), acteurs de la logistique, consommateurs (représentés par catégories d'âges, enfants/adolescents/jeunes actifs/ seniors, par types d'habitats ou de lieux de consommation, avec évaluation des nouveaux besoins en termes de santé, de modes de consommation

etc.- ex. études CREDOC), écoles et laboratoires de recherche, gestionnaires de traitement des déchets, ressourceries...

- **Plus généralement le rôle relatif des Parties Prenantes** impliquées est le suivant :

Parties Prenantes du Territoire	Apports du Territoire	Apports pour l'Acteur
Pouvoirs Publics + Elus & Techniciens	<ul style="list-style-type: none"> . Portage Politique . Connaissance des enjeux du territoire . Financement de l'Ingénierie . Mobilisation/ Facilitation/ Action (animation territoriale, mise en réseau) . Valorisation des Initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> . Emulation du Territoire . Création de valeur économique . Développement du lien social . Développement de la Qualité de Vie . Développement de l'Attractivité du Territoire
Associations	<ul style="list-style-type: none"> . Connaissance du territoire et Expertise Domaine . Engagement militant . Mise en relation/ Mise en réseau . Animation Territoriale . Moyens humains 	<ul style="list-style-type: none"> . Développement/ Consolidation de l'Activité . Consolidation du Modèle Economique . Mobilisation de compétences complémentaires . R&D/ Innovation
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> . Expertise Métier et Connaissance du territoire . Crédibilité Dimension Economique . Moyens financiers, techniques et humains . Mise en relation/ Mise en réseau 	<ul style="list-style-type: none"> . Ancrage Territorial/ RSE . Motivation des salariés . Nouveaux Marchés . R&D/ Innovation
Citoyens	<ul style="list-style-type: none"> . Idées . Enthousiasme . Vision Citoyenne . Compétences 	<ul style="list-style-type: none"> . Espace de participation/ concrétisation de l'engagement citoyen . Qualité de Vie territoriale . Lien Social
Enseignement Supérieur & Recherche (Labos) + écoles	<ul style="list-style-type: none"> . Cauton académique . Veille territoriale . Capitalisation . Mobilisation des Jeunes (compétences/ futurs porteurs de projets) 	<ul style="list-style-type: none"> . Ancrage territorial . Objets d'étude/ recherche
Media	<ul style="list-style-type: none"> . Repérage des projets . Valorisation des Initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> . Expériences concrètes locales parlantes

7. Contribution à une dynamique de territoire ou à une démarche territoriale ou sectorielle

Il s'agit des impacts économiques et sociétaux d'une nouvelle dynamique économique locale :

Ce Projet est une expérimentation qui relie RSE, partenariats, alliances et territoires pour **développer une véritable « intelligence de territoires » entre les différents acteurs**, apte à favoriser l'innovation dans les jeunes entreprises d'agriculture et plus particulièrement de maraîchage autour d'un écosystème alimentaire local raisonné et à coproduire des richesses (emplois et ressources) devant bénéficier à tous.

Les bénéficiaires sont les suivants :

- **Amener les entreprises, associations et les organisations à choisir de façon consciente leur ancrage local** comme facteur de performance globale en s'impliquant dans le développement économique, environnemental social et sociétal du territoire, favorisant ainsi son attractivité,
- **Revoir la chaîne de valeur de l'agriculture locale** (production – transformation – distribution - logistique - consommation, traitement et valorisation des déchets) qui puisse allier performance économique et mise en place de relations de confiance entre les parties prenantes sur la base des principes de l'Economie Circulaire.
- **Renforcer le transfert de compétences** métier et valoriser l'intergénérationnel comme un atout non délocalisable,
- **Traiter un territoire comme un espace de projets**, au sens où Orée le décrit (* cf Guide 2017 « S'ancrer dans les territoires ») : « *le territoire devient pour l'entreprise un espace de projets avec les autres acteurs de l'écosystème local. Elle en retire une démultiplication de sa capacité d'innovation et un renforcement de sa capacité à adresser ses marchés* »

8. Description des étapes de réalisation et des éléments constituant le projet et Calendrier de réalisation

- Phases de réalisation et objectifs

Phase 1 : Installer une dynamique d'acteurs parties prenantes du projet

Pourquoi ? : Réunir et mobiliser des acteurs aux intérêts différents et complémentaires autour d'un projet commun peut représenter un véritable défi, puisqu'il s'agit de les aider à modifier leurs façons d'agir et d'interagir.

Pour Quoi ? : L'objectif de cette première phase est de mobiliser les diverses parties prenantes des activités des jeunes maraîchers de façon la plus large : collectivités, associations d'entreprises et entreprises locales, associations citoyennes d'habitants et de consommateurs, écoles et laboratoires de R&D, diverses agences publiques et parapubliques et parties prenantes de la chaîne de valeur-ajoutée de l'écosystème alimentaire local, de façon :

- D'une part à **mettre en œuvre des synergies matérielles et immatérielles** entre elles au profit des enjeux du nouveau modèle économique de maraîchage à inventer
- D'autre part à constituer un réseau d'acteurs et d'alliances portant le projet et apte à **engager des coopérations multilatérales durables autour d'objectifs partagés** aboutissant à des résultats concrets

Comment ? : Plusieurs étapes progressives sont à envisager :

- **I. Avant la mise en relation des acteurs : 4 étapes en amont**

- Etape 1 : identification des acteurs

- Identification des acteurs clé et parties prenantes de la démarche, avec l'appui de notre partenaire ressources et d'expertise du territoire, le CBE Sud Luberon
- Mise en place d'un comité exécutif et d'un comité opérationnel élargi du projet

Outils : 3 réunions préliminaires PAA-CBE SL

- **Etape 2 : sélection d'expériences et initiatives existantes**, locales, nationales voire européennes, sur base d'études documentaires réalisées et repérage d'acteurs ou réseaux « témoins » existants locaux et/ou nationaux mobilisables (par ex. pôle mèle : les plateformes paysannes locales ou filières paysannes, ou initiatives de centrale d'achats/circuits courts (par ex. Meyrargues), ou les actions phares de Ma Terre... en passant par les études de Santé Alimentaire du CREDOC, ou du Laboratoire de la MMSH d'Aix-en-Provence etc.))

- **Etape 3 : analyse amont de la dynamique d'acteurs identifiés** : comprendre les positionnements, motivations, pouvoirs d'influence, compétences, potentiel d'actions, forces et faiblesses des parties prenantes et de leurs relations par rapport au projet : soit repérage des acteurs leaders pivots capables de coordonner la démarche, et les acteurs moteurs ou freins pour le projet

Outils : entretiens, visites de sites, cartographie, analyse socio-dynamiques de qualification des parties prenantes, et analyse de stratégie de coordination entre acteurs

- **Etape 4 : recensement des collectivités, entreprises et associations impliquées et de leurs ressources.**

Outil : alimentation de la Plateforme ACTIF (nb.Le CBE Sud Luberon a répondu à un appel à projet de l'ADEME et la REGION PACA proposant le déploiement de l'outil ACTIF sur le territoire couvert par le CBE)

- **II. Mise en Relation des parties prenantes et formulation d'un projet fédérateur**

La mise en relation s'appuie sur *des méthodes à construire progressivement*, puisqu'elles supposent une analyse partagée, du dialogue, une adaptation au contexte, des prises de décision collectives et un droit à l'expérimentation.

Outils : 2 Ateliers d'échanges et de témoignages + 2 à 3 Ateliers Participatifs Multi-acteurs + outils en ligne

Plusieurs approches et méthodes d'animation (jeux de rôles, intelligence collective, scénarii prospectifs, etc.) seront mises en place pour faciliter la dynamique d'échanges entre acteurs.

Et ce, avec 3 objectifs majeurs :

- Créer des liens de confiance et de coopération et donner l'envie de travailler ensemble
- Faire émerger le potentiel de synergies entre parties prenantes et leurs activités (coopération, mutualisation, substitution, échanges, valorisation, dématérialisation etc.)
- Co-construire et formuler un projet fédérateur commun d'écosystème alimentaire local autour du maraîchage :
 - Une vision commune
 - Des objectifs partagés
 - Des scénarios souhaitables et réalisables à court et à moyen terme
 - Un plan d'actions
 - Des modalités d'évaluation

Phase 2 : Accompagner à la mise en place du Plan d'Actions

Créer un dispositif de gouvernance agile et partagée qui puisse *accompagner, soutenir et évaluer* la mise en place des initiatives innovantes proposées et du Plan d'Actions

- en terme organisationnel et juridique : par exemple, réflexion sur la gouvernance démocratique du projet intégrant plusieurs types de parties prenantes, création d'une SCIC, ou Scop ou CAE entre jeunes maraîchers, ou partenariats concrets entre les entreprises maraîchères et les autres entreprises ou associations du territoire (échanges de pratiques responsable, dispositif de coopération économique ou d'innovation sociétale)
- et en termes opérationnels : accompagnement à la mise en place des outils et du suivi de l'organisation, élaboration du business plan social, étapes de développement et évaluation des *initiatives innovantes* sélectionnées comme prioritaires dans le plan d'Actions.

- Calendrier

Phase	Etapes / Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
I.1	Préparation																								
I.2	Mise en relation PP																								
II	Acpgt Plan d'Actions																								

RESUME DU PROJET

"Notre projet en un coup d'œil" :

Pays d'Aix Associations (P2A), dans le cadre de son programme « Envies d'Alliances », avec son pool partenaire de consultants RSE et en étroite collaboration d'expertise avec le CBE du Sud Luberon, saisit l'opportunité *d'accompagner des jeunes agriculteurs, maraîchers (et jardiniers), à la mise en place d'un nouveau modèle d'économie circulaire locale*, par l'installation d'une dynamique pérenne d'acteurs parties prenantes de l'expérimentation.

Notre projet est une expérimentation sur 2 ans qui relie RSE, partenariats, alliances et territoires pour **développer une « intelligence de territoire » entre les différents acteurs**, apte à contribuer à l'élaboration d'**un plan d'actions prioritaires** de nouvelles synergies, initiatives et pratiques d'Economie Circulaire et d'éco-fonctionnalité autour du maraîchage, à co-construire un **écosystème alimentaire local** raisonné, en revisitant particulièrement la chaîne de valeur de l'agriculture locale, et à coproduire des richesses (emplois et ressources) bénéficiant à tous, urbains et ruraux.

Les 2 territoires choisis, proches et complémentaires que sont **le Pays d'Aix et le Sud Luberon**, seront considérés comme des « *espaces de projets* », et nous utiliserons entre autres l'outil IET d'Orée pour l'évaluation de l'expérimentation.

BUDGET ET FINANCEMENTS DU PROJET

Sont à détailler comme proposé dans l'exemple de tableau ci-dessous, les coûts prévisionnels du projet, ses sources financements demandés ou obtenus, ainsi que les recettes qu'il génère éventuellement. Ce tableau peut être décomposé si nécessaire.

Seules les dépenses, qui concourent à la réalisation du projet pourront prétendre à un soutien financier de l'appel à projets.

Les dépenses, même prévisionnelles, doivent être suffisamment détaillées et, le cas échéant, n'être constituées que de la quote-part, précisée et justifiée, de celles imputables au projet.

NB : les dépenses réalisées en interne sont à distinguer de celles réalisées par l'externe

Les salaires des agents de la fonction publique peuvent être indiqués parce qu'ils concourent au coût prévisionnel du projet mais ils ne sont pas éligibles au financement de l'appel à projets.

- Il doit être précisé pour chaque montant prévisionnel de dépense si le montant est en : Euros simples comme les frais de personnel (colonne € net),
- Euros hors taxes (HT), si la TVA est récupérée,
- Euros toutes taxes comprises (TTC) ou hors TVA récupérable auprès du Trésor Public (HTR), si la TVA n'est pas récupérée ou l'est mais que partiellement.

Le budget prévisionnel doit être équilibré, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux ressources du projet.

DEPENSES (coût prévisionnel du projet : 2 ans, N & N+1)					RESSOURCES (financement et recettes générées par le projet : 2 ans, N & N+1)		
Principaux postes de dépenses	Montant en €	Cochez la case, préciser le taux de TVA				Source de financement	Montant en €
		€ net	HT	TTC	HTR		
DEPENSES INTERNES DE FONCTIONNEMENT (frais de personnel, de déplacement, et généraux de structure)					REGION / ADEME (Financement prévisionnel global demandé dans le cadre de cet appel à projets.)		80000
60 – Achats stockés et non stockés	1156	1156	X			Autres organismes publics (à préciser) - Métropole Aix-Marseille Provence - CD13	10000
61 – Services extérieurs	11130	11130	X				
62 – Autres Services extérieurs	3120	3120	X			Subvention européenne (FEDER, FSE, FEADER, ...)	
63 – 64 Taxes et Charges de Personnel	49487	49487	X			Fonds propres (Autofinancement de l'opération)	20000
65 – 69 Autres charges	1676	1676	X			Financements privés	34500
DEPENSES EXTERNES D'ACHATS (de matériel, d'équipement, de travaux et de prestations d'étude et d'accompagnement)					Autres (à préciser) Contributions volontaires et valorisations des dons en services et compétences		16090
61 – Services extérieurs / Sous-traitance	80000	80000	X			Emprunts	
62 – Autres services extérieurs	18000	18000	X			Crédit-bail	
						Recettes générées (Produits de l'action)	3979
TOTAL	164569	164569	X			TOTAL	164569

NB – Le budget présenté ci-dessus l'est pour 24 mois, N & N+1, soient des demandes de soutien financiers à la Région / ADEME de 40000 euros par an.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'APPEL A PROJETS ?

- Site Internet ADEME
- PACA Site Internet ADEME national
- Site Internet Conseil Régional PACA
- Site Internet Relais (CCI, CMA, Pôle de compétitivité...).
- Précisez : Publication presse. Précisez
- Autre.** Précisez : *Séminaire organisé par L'ARPE à Aubagne en décembre 2017. Présentation du projet d'AAP par Dominique Giabiconi, Service de l'Economie Circulaire de la Région.*